



DOSSIER DE PRESSE

30 août 2021

Politique agricole et alimentaire
de la Métropole de Lyon

**Accompagner
les agriculteurs
vers une stratégie
alimentaire plus
durable, inclusive
et résiliente**

SOMMAIRE

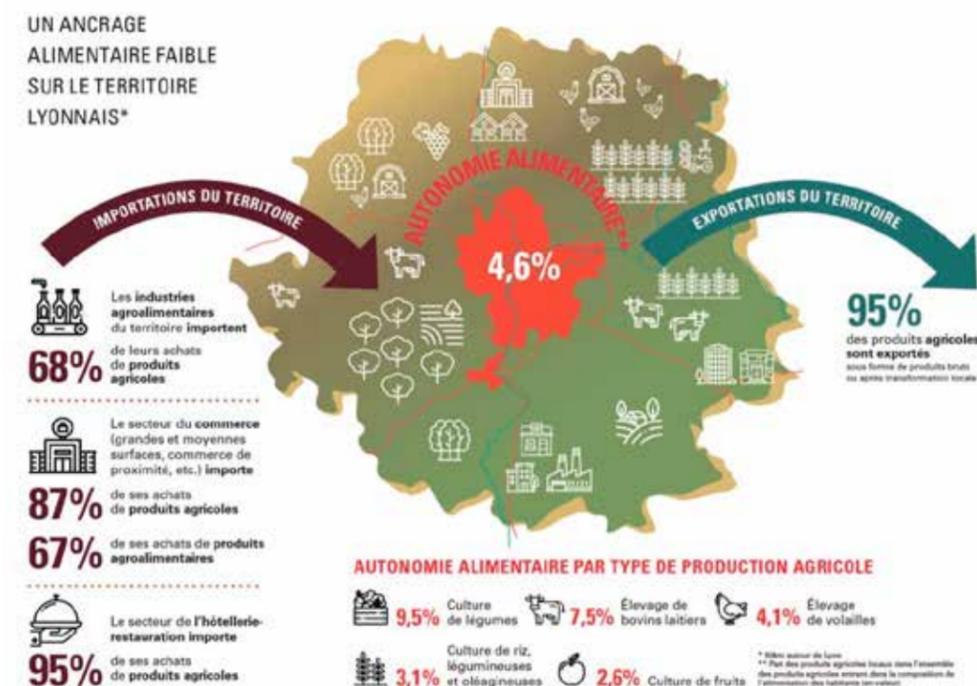
1. Gagner en autonomie alimentaire et lutter contre la précarité alimentaire : un double défi à relever pour la Métropole de Lyon.....p.3
2. Une politique agricole qui s'inscrit dans un projet alimentaire global.....p.5
3. Préserver et gérer durablement les terres agricoles.....p.6
4. Augmenter la population agricole.....p.7
5. Développer l'agro écologie et l'agriculture biologique.....p.8
Une ferme semencière pour s'adapter aux changements climatiques
6. Adopter une gestion intégrée de la ressource en eau et préserver sa qualité.....p.10
7. Développer une agriculture nourricière tournée vers les circuits courts et de proximité.....p.11
Questions à Nadir Kaced, ancienne toque blanche, chef cuisinier au collège Aragon à Vénissieux

1. Gagner en autonomie alimentaire et lutter contre la précarité alimentaire : un double défi à relever pour la Métropole de Lyon

D'après un diagnostic réalisé par les services de la Métropole de Lyon en 2019 auprès de 650 grands-lyonnais, il est constaté que les taux de consommation des produits agricoles en circuits courts (rayon de 50 km autour de Lyon) sont très faibles. Ces taux ne permettent pas aujourd'hui de garantir une résilience alimentaire suffisante en cas de crise sanitaire, économique ou climatique.

Autre constat alarmant qui ressort de cette étude, la **précarité alimentaire, bien présente sur le territoire.**

Ainsi, 30% des personnes interrogées lors de cette étude déclarent ne pas avoir les moyens de se nourrir correctement et 15% précisent ne pas manger à leur faim. Par ailleurs 33% des ménages déclarent donner la priorité à la proximité du lieu d'achat tandis que 32% donnent la priorité au prix d'achat.



LES CHIFFRES-CLÉS
SUR LES COMPORTEMENTS
ALIMENTAIRES
DES GRAND LYONNAIS



2. Une politique agricole qui s'inscrit dans un projet alimentaire global

Avec près de dix millions de budget alloués à la politique agricole et alimentaire au sein de sa programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026, soit un budget multiplié par quatre par rapport au mandat précédent, la Métropole de Lyon a imaginé une stratégie ambitieuse qui comporte trois objectifs :

- pérenniser et développer l'agriculture biologique et l'agro écologie sur le territoire métropolitain et dans une moindre mesure dans les territoires voisins ;
- favoriser les circuits courts, pour améliorer la résilience du territoire ;
- développer une agriculture de proximité pour alimenter les cantines des 81 collèges du territoire.

Pour mener à bien cette stratégie et obtenir des premiers résultats concrets dès cette année, la Métropole a défini 5 axes majeurs :

- préserver et gérer durablement les terres agricoles ;
- augmenter la population agricole ;
- développer l'agro écologie et l'agriculture biologique ;
- adopter une gestion intégrée de la ressource en eau et préserver sa qualité ;
- développer une agriculture nourricière, tournée vers les circuits courts de proximité.

Le nouvel exécutif de la Métropole de Lyon s'est saisi dès le début du mandat de ce double défi de résilience et de précarité alimentaire :



« L'alimentation est un besoin vital, qui a des effets sur notre santé, notre environnement mais aussi sur notre tissu

économique local. La crise sanitaire a mis en lumière des déserts alimentaires sur notre territoire alors que les habitants veulent consommer des produits locaux, de bonne qualité et au plus près de leur domicile. Garantir la justice alimentaire pour toutes et tous est une des priorités de notre mandat. En quadruplant le budget dédié à notre politique agricole et alimentaire, la Métropole s'engage à rendre accessible au plus grand nombre une alimentation saine, en circuit-court. »

Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

© Renaud Alouche



« Nous souhaitons développer l'agriculture nourricière en sanctuarisant du foncier métropolitain au profit d'activités

agricoles. Nous accompagnons également les agriculteurs qui le souhaitent vers l'agriculture biologique et vers des nouveaux modes de production adaptés au changement climatique. »

Jérémie Camus

Vice-président délégué à l'Agriculture, l'Alimentation et la résilience du territoire.

© Métropole de Lyon - Eric SOUDAN - Alpaca Productions



3. Préserver et gérer durablement les terres agricoles

Entre 2007 et 2017, près de 900 hectares ont été urbanisés sur le territoire métropolitain et 1 hectare de terre agricole disparaît tous les jours dans le département du Rhône depuis 10 ans. Afin de stopper le phénomène d'artificialisation des terres agricoles sur le territoire, la Métropole va dédier un budget de 2 millions d'euros sur le mandat pour acquérir des terres agricoles. Cette sanctuarisation des terres, voire son augmentation, va également être rendue possible par plusieurs moyens que se donne le nouvel exécutif :

→ la mise en place d'une stratégie de maîtrise foncière agricole qui passera par la **modification du PLU-H** avec le passage de 60 hectares de terres à urbaniser en terres dédiées à l'agriculture dans la prochaine modification,

→ **l'extension de la surface en PENAP** (Protection des espaces naturels et agricoles périurbains) avec un budget dédié de 3,5 millions dans la PPI 2021-2026. Les PENAP permettent de sanctuariser les terres agricoles en empêchant tout changement d'affectation dans le futur.

Avec le classement de 719 hectares supplémentaires en PENAP en 2019, la Métropole de Lyon dispose aujourd'hui de 10 000 ha en zones PENAP sur les 23 000 ha de zones naturelles et agricoles du territoire. Un appel à projets doté d'un budget de 500 000 euros a été lancé en février dernier pour soutenir et valoriser les projets agricoles installés sur les surfaces en PENAP et un à deux autres seront lancés chaque année dans ce même objectif.

→ **La mise en visibilité des opportunités foncières pour les agriculteurs et un accès facilité à l'habitat agricole.** Les agriculteurs qui partent à la retraite restent généralement dans leur maison à proximité de leur exploitation, représentant un frein notoire pour les candidats à la reprise de l'exploitation. La Métropole imagine plusieurs solutions dont la création de logements spécifiques pour les agriculteurs ou encore le conventionnement avec les bailleurs sociaux pour la mise à disposition de logements sociaux.

4. Augmenter la population agricole

Le territoire métropolitain a connu une baisse du nombre d'agriculteurs de 44 % en 20 ans et compte seulement 340 exploitations aujourd'hui. De plus, près de 62 % des agriculteurs métropolitains ont plus de 50 ans et partiront prochainement à la retraite. Il y a donc un enjeu majeur pour le nouvel exécutif à redynamiser la filière agricole et à mobiliser de nouveaux agriculteurs.

Pour donner envie de se lancer dans un nouveau projet et devenir exploitant, la Métropole a ciblé trois objectifs clés : **faciliter leur installation, garantir la transmission des compétences et des savoir-faire et augmenter la diversité des productions agricoles.**

Elle mobilise pour ces objectifs près de 3 millions d'euros sur le mandat et imagine la réalisation de nombreuses actions telles que :

→ **La mise à disposition de foncier en priorisant les nouvelles installations.**

→ **La mise en place d'espaces tests agricoles** sur le foncier métropolitain pour permettre aux porteurs d'un projet de se lancer dans l'aventure agricole.

Avec près de 2,5 millions de budget dédié sur le mandat, ces espaces tests vont offrir des surfaces de terres agricoles à des candidats à l'installation pour qu'ils puissent tester le métier d'agriculteur et mettre en place de nouvelles techniques culturales, plus résistantes aux changements climatiques.

→ **La facilitation du parcours d'installation des agriculteurs et de l'emploi agricole** en communiquant sur les métiers agricoles.

→ Le développement de nouvelles formes d'entreprises agricoles en soutenant techniquement et financièrement les installations en coopérative.

→ L'identification des propriétaires proches de la retraite qui cèderont prochainement leur exploitation pour **leur proposer un parcours d'accompagnement à la transmission.**

→ **La création d'une régie agricole métropolitaine** pour agir sur l'offre alimentaire et approvisionner les cantines des collèges du territoire, d'ici la fin du mandat, avec 100 % de produits bio, 50% de produits locaux et une proposition végétarienne quotidienne.



5. Développer l'agro écologie et l'agriculture biologique

Le territoire compte aujourd'hui seulement 8% de surfaces en bio. Afin de renverser cette tendance, la Métropole de Lyon s'engage à développer l'agriculture biologique et l'agro écologie en se fixant plusieurs objectifs : **restaurer la biodiversité, accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques agricoles et du choix des cultures à privilégier pour faire face au réchauffement climatique, augmenter l'autonomie technique et énergétique des exploitations.**

Pour cela la Métropole de Lyon a budgété 1 million d'euros dans sa PPI 2021-2026 pour développer un « plan bio » et soutenir techniquement et financièrement les agriculteurs qui souhaitent se convertir dans l'agriculture biologique.

Enfin, consciente de l'année très difficile qu'ont vécu les exploitants agricoles lourdement impactés par les nombreux épisodes de gels, de grêle et d'orages, la Métropole de Lyon, au-delà des aides financières directes qu'elle a pu proposer,

veut accompagner les exploitants vers des pratiques et des cultures plus résistantes aux événements météorologiques extrêmes. Dans ce cadre, elle souhaite créer, à proximité du Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA), une ferme de semences adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

Une ferme semencière pour s'adapter aux changements climatiques

À la suite de leur emménagement et dans le cadre des discussions engagées en faveur d'une plus grande autonomie alimentaire des territoires durant la période de confinement, le CRBA a souhaité développer une ferme semencière.

Pour la mise en œuvre de ce projet, le CRBA a réservé dès 2020 environ 1 ha de terres du domaine Melchior Philibert pour la production de semences sélectionnées sur la base de plusieurs critères : la faculté des variétés à s'adapter au dérèglement climatique, leurs qualités nutritionnelles et leur capacité à être cultivées sans intrants d'origine chimique.

Le développement de cette première phase de la ferme semencière a été accompagné en 2020 et en 2021 par la Métropole par deux subventions de 45 000 euros et 31 200 euros. Ces aides vont permettre de financer du matériel de culture

et de production de semences et des équipements nécessaires au stockage et à la vente.

La Métropole de Lyon souhaite aujourd'hui encourager le développement d'un réseau de fermes semencières sur son territoire, de façon à produire localement et en quantité des variétés adaptées au changement climatique. Propriétaire d'une maison avec 2 000m² de vergers sur le plateau agricole des étangs à Charly, la Métropole souhaite maintenir une activité agricole. Cette maison présente un rez-de-chaussée pouvant aisément être transformé en local de stockage de semences. Le terrain occupé par le verger pourrait servir pour la production de semences.

La Métropole de Lyon a lancé un appel à candidature pour l'exploitation de cette maison et de ce terrain. Le jury de sélection se réunira mi-septembre. Le développement d'un réseau de fermes semencières permettra de produire des quantités plus importantes de semences. Un travail d'enquête auprès de producteurs de fruits, légumes et céréales va être mené pour définir les variétés dont les producteurs auraient besoin.



6. Adopter une gestion intégrée de la ressource en eau et préserver sa qualité

Sur le territoire métropolitain, **70 % de l'eau est consommée par les agriculteurs**. De plus, l'eau potable issue des champs de captages de l'est lyonnais subit des pollutions récurrentes en nitrates et en herbicides. Forte de ces constats, la Métropole de Lyon se donne la responsabilité de réduire la pollution des eaux de son territoire et d'anticiper la pression sur cette ressource à travers trois leviers d'actions majeures :

→ la maîtrise du foncier par la Métropole de Lyon dans les

périmètres des champs captants d'eau potable (en lien avec la future régie publique de l'eau) ;

→ la promotion auprès des agriculteurs des cultures peu consommatrices d'eau et adaptées au dérèglement climatique (en lien avec le CRBA) ;

→ l'accompagnement des agriculteurs dans la plantation de haies et la mise en place de couverts végétaux pour réduire l'érosion des sols.

7. Développer une agriculture nourricière tournée vers les circuits courts et de proximité

Près de 95 % de la production agricole issue des exploitants installés dans la Métropole de Lyon est exportée en dehors du territoire, générant 1,2 millions de tonnes de CO₂. Véritable enjeu pour les habitants de la Métropole, la réorientation de production locale auprès des habitants du territoire est une des priorités que se fixe le nouvel exécutif qui souhaite par ailleurs développer les capacités de production et de transformation locale.

Pour cela, la collectivité souhaite notamment recourir à son bras armé : la commande publique. En tant que chef de file des collèges sur l'ensemble du territoire, la Métropole a pour objectif de réorienter l'offre alimentaire au sein de ses cantines de collèges (près de 25 000 repas par jour) mais également des cantines administratives dont elle a la responsabilité.

Pour cela, elle souhaite favoriser la diversification des productions agricoles du territoire et la création de nouvelles filières telles que la filière des légumineuses.

Elle souhaite également reterritorialiser les outils de transformation et la logistique agricole en allouant **un budget de 1,5 millions d'euros à cet objectif dans le mandat.**

Elle souhaite par ailleurs accompagner les consommateurs au changement de comportement en développant l'agriculture urbaine et en encourageant l'autoproduction par les citoyens. Pour cela, la Métropole de Lyon va soutenir des projets de jardins familiaux nourriciers. Un million d'euros a été identifié sur le mandat pour concrétiser ce projet.

Service Presse Métropole de Lyon

Magali Desongins

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

www.grandlyon.com